



Brantôme en Périgord, 02 juillet 2026

Le Maire de Brantôme en Périgord

à

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux,

J'ai l'honneur de vous prier d'assister à la réunion du conseil municipal qui se réunira en session ordinaire le :

Le mercredi 08 juillet 2026 à 18 H 00

salle du conseil municipal à Brantôme en Périgord

Conformément à l'article L. 2121-12 du code général des collectivités territoriales (CGCT), vous trouverez, jointes à la présente convocation, les notes explicatives de synthèses relatives à l'ordre du jour.

Au titre de l'article L. 2121-13 du CGCT, vous pouvez également consulter en Mairie tous les dossiers afférents à l'ordre du jour.

Je vous prie d'agréer, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, l'expression de mes salutations distinguées.



Ordre du jour joint.../...

Réunion du conseil municipal du 08 juillet 2026

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la réunion du conseil municipal du 05 juin 2026 ;
2. Information sur les décisions prises en vertu des délégations visées à l'article L 2122.22 du CGCT ;

Prévention des risques :

3. Présentation du dispositif PICS PCS et mise à jour du poste de commandement suite au renouvellement de l'instance municipale ;
4. Acquisition d'une emprise foncière sur la commune déléguée de St Julien de Bourdeilles pour installation d'un équipement de défense extérieure contre l'incendie ;

Finances, marchés et contrats :

5. Appel à manifestation d'intérêt pour la gestion de l'aire de stationnement des camping-cars ;
6. Modification en cours d'exécution du lot 13 du marché de travaux de construction de l'hôtel de ville ;
7. Modification en cours d'exécution du marché de fourniture et de confection des repas pour la restauration scolaire ;
8. Revalorisation des tarifs de la restauration scolaire ;
9. Renouvellement de la convention triennale « tarification sociale des cantines scolaires ;
10. Détermination d'un tarif de location de salle pour les professionnels dispensant des cours d'activités sportives, artistiques ou culturelles ;
11. Participation de la commune au coût du feu d'artifice organisé à l'occasion du centenaire du club de football ;
12. Gratuité des autorisations d'occupation temporaire du domaine public communal au profit de certaines associations communales régies par la loi du 1er juillet 1901 ;

Ressources humaines :

13. Prise en charge des élèves en situation de handicap durant le temps de restauration scolaire ;
Renouvellement des emplois permanents à temps non complet et autorisation de recrutement par voie contractuelle pour l'année scolaire 2026/2027 ;
14. Autorisation de solliciter et d'accueillir un volontaire en Service Civique au sein des services municipaux ;
15. Création d'un emploi pour accroissement temporaire d'activité au sein du service administratif ;

Patrimoine communal et équipements – voirie et aménagement :

16. Renouvellement de la convention de mise à disposition d'une partie du bâtiment de l'ancien centre de loisirs place du champ de foire à la CCDB pour les activités du point info jeunes et du CLSH ;
17. Renouvellement de la mise à disposition de locaux du groupe scolaire à la communauté de communes Dronne et Belle pour l'accueil périscolaire du soir ;
18. Approbation de la modification du tracé PDIPR à Vigonac (boucle de Brantôme) ;

Représentation de la collectivité :

19. Désignation de deux représentants de la collectivité au sein du programme ERRE porté par l'AMRF.

Informations complémentaires